

N° 3365

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006

AVIS

PRÉSENTÉ

AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE SUR LE PROJET DE LOI **de finances pour 2007** (n° 3341),

TOME XVI

VILLE ET LOGEMENT

**AIDE À L'ACCÈS AU LOGEMENT ; DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION
DE L'OFFRE DE LOGEMENT**

PAR M. JEAN-PIERRE ABELIN,

Député.

Voir le numéro : **3363** (annexe **41**).

**B.— LE PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE
L'OFFRE DE LOGEMENT »**

En 2007, le programme « développement et amélioration de l'offre de logement » devrait être doté de 1,231 milliard d'euros d'autorisations d'engagement, en hausse de 3,1 % et de 1,058 milliard d'euros de crédits de paiement, ce qui représente une baisse de 12,49 %, répartis en cinq actions.

1. L'action « construction locative et amélioration du parc »

Cette action regroupe les moyens consacrés au développement et à l'amélioration du parc locatif social, en dehors des zones urbaines sensibles qui sont dans le champ d'intervention de l'ANRU (et qui relève du programme « rénovation urbaine »).

... / ...

Cette action inclut également les subventions destinées à l'agence nationale de l'habitat (ANAH), ainsi que les aides dédiées à **la réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage**.

EXAMEN EN COMMISSION

Lors de sa réunion du mardi 7 novembre 2006, la Commission a entendu Mme Catherine Vautrin, ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, sur les crédits de la mission « ville et logement » du projet de loi de finances pour 2007.

... / ...

M. François Brottes s'est inquiété ... / ...

Une circulaire a récemment été adressée aux préfets pour leur expliquer que l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage ne signifiait pas forcément construire une résidence hôtelière quatre étoiles... Alors que les maires, en quelque sorte « désignés volontaires », sont plutôt enclins à se montrer coopératifs, les services de l'État, DDA, DDE et autres missions « loi sur l'eau » ne cessent de les harceler en les enjoignant de réaliser toutes sortes d'aménagements préalablement à la construction de ces aires. À moins de les installer au cœur du village, ces tracasseries administratives deviennent proprement insupportables pour les maires qui se sentent pris au piège, d'autant que la gestion de ces flux n'est pas toujours simple. Cette affaire appelle un minimum de bon sens, dans l'intérêt tant de l'État que des collectivités.

N° 3364

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006.

AVIS

PRÉSENTÉ

AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES SUR LE PROJET DE **loi de finances pour 2007** (n° 3341)

TOME X

SOLIDARITÉ ET INTÉGRATION

Par M. Patrick BEAUDOUIN,

Député.

Voir le numéro : 3363 (annexes n° 33).

I.- LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

Parmi les trente-quatre missions du budget général de l'État, la mission « *Solidarité et intégration* » est l'une des huit à présenter un caractère interministériel : deux ministres sont responsables de sa gestion, celui de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et celui de la santé et des solidarités, l'un et l'autre assistés par des ministres délégués.

Les principales lignes de crédits de la mission Solidarité et intégration

<i>En millions d'euros</i>	Loi de fin. 2006 (1)	Projet 2007	<i>Evolution en %</i>
MISSION « SOLIDARITÉ ET INTÉGRATION »	12 173,2	12 204,5	0,3
Programme « Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables »	1 010	1 051,5	4,1
Aide sociale d'État	41,1	41,1	-

Actions en faveur des jeunes	14,6	14,6	-
Illettrisme/gens du voyage	3,4	3,4	- 0,3
Veille sociale	41,1	41,1	-
Hébergement d'urgence	109,7	136,5	24,5
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	473,1	490,5	3,7
Allocation logement temporaire (ALT)	40	41	2,5
Accompagnement social individualisé (ASI)	40	40	-
Maisons-relais et aide à la gestion locative sociale (AGLS)	24,3	28,2	16,1
Action « Rapatriés »	177,8	168	- 5,5
« Actions en faveur de l'innovation, de l'expérimentation sociale et de l'économie sociale »	-	11	
Programme « Accueil des étrangers et intégration », dont :	558,5	455,1	- 18,5
Action « Prise en charge sociale des demandeurs d'asile », dont :	318,8	244	- 23,5
Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)	148,1	162,9	10,1
Dispositifs d'urgence	35,7	37	3,6
Allocation temporaire d'attente	129	38	- 70,5
Action « Intégration », dont :	219,2	184,9	- 15,7
Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM)	16,5	46,6	182,8
Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ANCSEC) (ex-FASILD)	177,6	114,8	- 35,3
Centres provisoires d'hébergement des réfugiés (CPH)	10,6	10,6	-
Action « Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité »	10,7	11,6	8,4
Programme « Actions en faveur des familles vulnérables », dont :	1 097,8	1 152,1	4,9
Allocation de parent isolé (API)	875	917	4,8
Tutelles et curatelles d'État	197,9	203	2,6
Programme « Handicap et dépendance »	7 807,9	8 039,3	3
Programme « Protection maladie », dont :	607	398,1	- 34,4
Couverture maladie universelle (CMU)	323,5	114,7	- 64,6
Aide médicale d'État	233,5	233,5	-
Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA)	50	50	-
Programme « Égalité entre les hommes et les femmes »	27,4	28,3	3,4
Programme « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales »	1 064,5	1 080	1,5

(1) Pour les moyens afférents aux différentes interventions à l'intérieur des programmes, les chiffres 2006 sont ceux de l'annexe « projet annuel de performances » au projet de loi de finances pour 2006.